

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

LETRE DE SA SAINTETÉ LÉON XIII, au sujet de l'identité des corps de St Jacques le Majeur, apôtre, et SS. Athanase et Théodore ses disciples.—ALLOCATION DE N. S. PÈRE au consistoire du 11 novembre.—LETRE DE SA SAINTETÉ à S. EX. le Nonce apostolique à Paris.—CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE: ordination à la cathédrale; cérémonie au Jésus et à Notre-Dame à l'occasion du 3e centenaire de la *Prima-Primaria*; les petites ser-



SOMMAIRE

vantes des pauvres; arrivée de Mgr Taschereau à Québec; célébration de la St-Charles Borromée au séminaire de Rimouski.—LE TROISIÈME CONCILE PLÉNIER DE BALTIMORE.—LA MAISON DE LA T. S. VIERGE, conversion d'un ministre protestant.—LA RELIGION NE DOIT PAS RESTER ÉTRANGÈRE A LA POLITIQUE, extrait d'un discours de Mgr Freppel.—SON E. LE NONCE APOSTOLIQUE CHEZ GOUNOD, à Paris—LA GRANDE CHARTREUSE.—Décès.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO
2 cents

Une piastre par an payable d'avance,

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux: No 20, rue Saint-Vincent
MONTREAL.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 8 décembre—SS. Anges de Lachiné.
 Mercredi, 10 “ —St-Ambroise.
 Vendredi, 12 “ —Saint-Jean Dorchester.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 7. — 2me Dimanche de l'Avent.—2me classe, semi-double, ornements violets. En ce jour, on annonce la fête de l'Immaculée Conception pour le lendemain.

Lundi, 8.—L'Immaculée-Concep. de la B.V.M., double, 1re classe; ornements blancs. *Fête d'obligation.*

Mardi, 9.—St. Ambroise, E. D., double, ornements blancs.

Mercredi, 10.—Trans de la maison de Lorette, d. majeur, orn. blcs. *Jeûne.*

Jeudi, 11.—St. Damase, P. C., semi-double, ornements blancs.

Vendredi, 12.—De l'Octave, semi-double “ “ *Jeûne.*

Samedi, 13.—Ste. Lucie, V. M., double “ rouges.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

CATHÉDRALE.—Dimanche 7, confirmation à 7½ h.

NOTRE-DAME.—Lundi 8, à 7½ h., p.m., réunion des congrégations d'hommes à l'occasion du 3e centenaire de la fondation de la congrégation *Prima-Primaria.*

LE JÉSUS.—Samedi, dimanche, lundi, à l'occasion des Quarante-Heures, grand'messe à 10 heures.

Lundi 8, à 3h., vêpres, sermon, procession à l'occasion du 3e centenaire de la fondation de la congrégation *Prima-Primaria.*

GRAND-SÉMINAIRE.—Lundi 8, ordination à 6h. a.m.

EGLISE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION, RUE RACHEL.—Lundi 8, à 10h., bénédiction de l'église par Sa Grandeur Mgr de Montréal.

NAZARETH.—Dimanche 7, messe à 8 heures, instruction.

Dimanche 7, fête du Titulaire de l'église paroissiale de Saint-Ambroise de Kildare ; solennité des Titulaires des églises de Saint-André, Saint-François-Xavier à Verchères, à Caughnawaga et à Sainte-Barbe.

ROME

LETTRES APOSTOLIQUES DE NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LÉON XIII, PAPE

PAR LA DIVINE PROVIDENCE
PAR LESQUELLES EST CONFIRMÉ LE JUGEMENT PORTÉ PAR LE CARDINAL
ARCHEVÊQUE DE COMPOSTELLE SUR L'IDENTITÉ DES CORPS DE
SAINT JACQUES LE MAJEUR, APOTRE, ET DES SS. ATHANASE
ET THÉODORE, SES DISCIPLES.

LÉON ÉVÊQUE
SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU
ad perpetuam rei memoriam.

(Suite et fin.)

Afin de hâter la solution, Nous avons chargé Notre cher fils D. Augustin Capraña, promoteur de la sacrée foi, d'aller à Compostelle, de tout examiner, de faire enquête et rapport. Lui, après avoir entendu des témoins, sous la foi du serment, pesé les quelques contradictions qui semblaient se trouver dans le rapport; examiné les rapports d'hommes de Madrid et de Compostelle, experts en archéologie et en anatomie; inspecté les restes de l'ancien tombeau et les avoir comparés à ceux qui composaient le coffre contenant les sacrées reliques, après avoir visité le lieu où on les avait trouvées sous l'abside; enfin, après avoir interrogé des physiciens experts sur toutes les parties des ossements sacrés, revint à Rome, et fit un rapport détaillé pour s'acquitter de sa charge.— La même réunion fut donc réunie au Vatican le 19 juillet de cette année: l'obscurité des discussions fut dissipée et la lumière de la vérité apparut plus clairement sur le doute proposé: "La sentence portée par le cardinal-archevêque de Compostelle sur l'identité des reliques qui ont été trouvées sous l'abside de la chapelle majeure dans la basilique métropolitaine, et les attribuant à saint Jacques le Majeur, apôtre, et à ses disciples Athanase et Théodore, doit-elle être confirmée en fait et pour l'effet dont il s'agit?" Nos chers Fils, les cardinaux et les prélats consultants, après avoir considéré que tout ce qui leur était proposé était tellement vrai et prouvé qu'on ne pouvait y contredire, que par conséquent la certitude était aussi complète que la désirent les sacrés canons et les constitutions sur ces matières des Souverains Pontifes, Nos Prédécesseurs répondirent: *Affirmative, seu sententiam esse confirmandam.*

Lorsque Notre cher fils le cardinal Dominique Bartolini, préfet de la Congrégation des Rites, Nous fit ce rapport, Notre joie fut

vive, et Nous rendîmes grâces de tout Notre cœur au Dieu très bon, très grand, qui avait voulu que son Église, au milieu d'une telle iniquité des temps, fût enrichie de ce nouveau trésor. Aussi, avons-Nous confirmé et ratifié volontiers, en tout, la sentence susdite de la Congrégation des Rites. En outre, nous avons mandé que le 25 juillet, consacré à saint Jacques, Notre décret de confirmation serait publié dans l'église espagnole dédiée, à Rome, à Sainte-Marie de Monserrat, après la lecture de l'Évangile du haut de l'ambon, en présence de Notre cher fils Dominique cardinal Bartolini, préfet de la Congrégation des Sacrés Rites, de Nos chers fils D. Laurent Salvati, secrétaire, d'Augustin Caprara, questeur des honneurs rendus aux Saints, et aussi d'Aloys Lauri, assesseur, et de Jean Ponzi, pour le procès-verbal.

Maintenant, ce qui est établi par le décret susdit émané de Notre autorité apostolique, Nous voulons le confirmer par un nouvel acte de ratification, suivant l'exemple de Nos Prédécesseurs Benoît XIII, Pie VII et Pie IX, qui ont porté jugement de l'identité des corps des saints Augustin, pontife et docteur, François d'Assise, Ambroise, pontife et docteur, Gervais et Protais, martyrs. Nous aussi, tout doute et toute discussion supprimés, Nous approuvons et confirmons, de science certaine et même *motu proprio*, la sentence de Notre Vénérable Frère le cardinal-archevêque de Compostelle sur l'identité des corps saints du bienheureux Jacques le-Majeur, apôtre, et de ses saints disciples Athanase et Théodore, et Nous décrêtons qu'elle sera à perpétuité valide et solide. En outre, Nous voulons et ordonnons qu'il ne soit permis à personne de séparer, d'enlever ou de transporter les sacrées reliques, qui ont été rep acées dans leur ancien réceptacle et consignées sous scellés, ni même leurs parcelles, et cela sous peine d'excommunication *latae sententiae*, dont Nous réservons l'absolution à Nous et à Nos successeurs.

Aussi Nous ordonnons et mandons à tous et à chacun Nos vénérables Frères patriarches, archevêques, évêques et autres prélats de l'Église, de publier solennellement les présentes lettres chacun en leurs provinces, diocèses et cités, suivant la forme qu'ils jugeront la meilleure, afin que cette événement béni soit connu partout, que tous les chrétiens le célèbrent par un redoublement de ferveur, et entreprennent des pèlerinages à cette sainte sépulture, suivant la coutume de Nos ancêtres.— Et afin d'implorer avec plus d'efficacité pour la sainte Église de Dieu et pour toute la république chrétienne le patronage de saint Jacques apôtre et de ses disciples, Nous accordons à tous les chrétiens des deux sexes qui, avec une pénitence sincère, à un jour désigné par les Ordinaires de chaque lieu, se seront confessés et auront communie dans les églises consacrées à saint Jacques, apôtre, de Dieu, et, à leur défaut, dans un temple à désigner par les Ordinaires, et qui auront imploré l'intercession de saint Jacques pour les besoins graves de l'Église et son exaltation, pour l'extirpation des hérésies et des

sectes perverses, et auront à cet effet adressé de pieuses prières à Dieu, Nous accordons l'indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés, avec application possible, par voie de suffrage, aux âmes détenues en expiation dans les flammes, et Nous l'accordons libéralement en le Seigneur par la teneur des présentes.

Et parce que la noble nation espagnole, par l'œuvre merveilleuse de saint Jacques, a conservé intacte et inviolée la foi catholique, afin que le Dieu miséricordieux veuille lui donner la grâce, par laquelle, au milieu de ce déluge d'erreurs, elle confirmera, par l'intercession et la médiation de son Patron auprès de Dieu, la sainteté de la religion de ses ancêtres et la ferveur de sa piété, Nous lui accordons l'ample privilège à elle concédé par Notre prédécesseur Alexandre III, c'est à dire la faculté de gagner un Jubilé plénier l'année où la fête de Saint Jacques du 25 juillet tombe un dimanche, et cela même pour l'année qui vient, où sera célébrée, le jour même consacré à saint Jacques, la fête solennelle de l'invention et de l'élévation de son corps, dans la méthode et avec les privilèges contenus dans la constitution de ce Souverain Pontife donnée le 25 juillet 1589.

Ces lettres et leur contenu, en aucun temps ne pourront être attaquées de vice, soit de *subreption* ou d'*obreption*, ou de nullité, ou d'invalidité ou d'intention, ou d'aucun autre défaut ; mais toujours et à perpétuité, elle seront efficaces, et sortiront et obtiendront leurs pleins et entiers effets ; et tous, de tout grade, de tout ordre, de toute prééminence et dignité, y adhéreront ; mandant que la transcription et l'impression des présentes étant souscrites de la main de Notre notaire public, et munies du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, auront la même authenticité que les présentes mêmes, si on les exhibe et les montre.

Qu'il ne soit donc permis à personne de briser et de contredire par une audace téméraire cette page revêtue de Notre approbation, ratification, réserve, concession, remise, commission et volonté. Si on se rend coupable de cet attentat, on s'exposera à l'indignation du Dieu tout-puissant, et des bienheureux Pierre et Paul ses apôtres.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, l'an 1884 de l'Incarnation de Notre-Seigneur, calendes de novembre, septième année de Notre Pontificat.

C. card. SACCONI, Pro-dataire.

F. card. CHIGI.

Vu :
Pour la Curie, I. des vicomtes DE AQUILA
(L. † S.)

I. CUGNONIS,

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII a tenu le 11 novembre, dans le palais du Vatican, le Consistoire secret, au début duquel Il a prononcé l'allocution suivante :

Vénérables Frères,

Combien est violente la tempête qui continue à sévir contre l'Église, combien sont nombreuses et particulièrement graves pour Nous, qui sommes au gouvernail, les inquiétudes qui pour cette raison assiègent Notre esprit, c'est chose qui ne saurait être mieux connue qu'à vous qui, habitués en raison des devoirs de votre dignité à Nous aider de vos conseils dans l'administration de la chrétienté, vous trouvez souvent avec Nous au milieu des difficultés qu'elle comporte. Mais depuis que, par Nos Lettres Encycliques, Nous avons dévoilé en toute liberté les desseins et les machinations des sociétés secrètes, ce que réclamaient à la fois de Nous et le sentiment de Notre charge et celui du salut public, les haines invétérées des ennemis semblent s'être soulevées plus impétueusement, à ce point qu'il est à craindre que chaque jour ne voie se lever des luttes plus pénibles. Toutefois, quelques événements que la puissance hostile puisse susciter, Nous les regarderons avec calme ; Nous Nous reposons en effet dans la protection et la garde de Dieu Tout-Puissant, dont la providence a donné et attribué à son Église de rester toujours victorieuse et de trouver dans ces combats un accroissement de forces.

Que si cette vérité n'était pas attestée par la mémoire des siècles écoulés, il suffirait, pour en avoir la confirmation, de voir ce qui se passe de notre temps. Voici qu'au sein de cette guerre épouvantable que les ennemis du nom catholique ont déchaînée contre l'Église, elle remplit sa mission sans rien redouter, et elle triomphe d'autant plus en cela qu'alors que, dans une si universelle corruption des idées et des mœurs, quand le souverain bien, qui est la foi chrétienne, est mis en péril par les embûches dressées de toute part, il n'est pas chose rare de voir se produire des témoignages éclatants de vertu, et se renouveler dans le peuple chrétien de grands exemples de concorde, de charité et de dévouement.

Et dans ce temps même nous voyons, par la grâce de Dieu, s'ouvrir aux lumières de l'Évangile du Christ de nouvelles et immenses régions. Le nom catholique est en pleine vigueur en Amérique : les évêques des États-Unis vont tenir dans ce mois même un concile dans lequel ils délibéreront en commun sur la discipline ecclésiastique. Le nom chrétien est aussi vigoureux et se propage en Australie, aux Indes, dans diverses parties de l'Orient, à ce point que le nombre des chrétiens, s'accroissant chaque jour, réclame souvent, de côté et d'autre, des recteurs investis de la charge de vicaires apostoliques.

Quant à l'Afrique, bien que dans l'ignorance de la sagesse chrétienne, elle s'adonne encore en grande partie à un culte inhumain, ce qui pourtant nous cause une impression agréable et nous fait

bien espérer pour l'avenir, c'est que les institutions chrétiennes fleurissent déjà suffisamment dans le littoral septentrional.— En cela, grands sont les mérites d'un membre de votre très illustre Collège, qui, appliqué très fortement au salut commun du peuple africain, est parvenu, par sa constance et ses labeurs, à accomplir en peu d'années nombre de choses remarquables. Aussi sommes-Nous plein de sollicitude pour le bien de cette région ; et en même temps que l'on pourvoit en Europe, en ces jours mêmes, à développer le commerce et la civilisation sur les plages africaines, Nous, de Notre côté, dans un dessein plus favorable au salut, Nous Nous efforçons de propager en ces contrées et de protéger la lumière de l'Évangile.— Et ce qui tout d'abord réclame en ce moment Nos soins, c'est, non pas tant cette ville, car elle n'existe, pour ainsi dire, pas, mais ce souvenir d'une ville naguère riche et puissante. C'est de Carthage que Nous entendons parler : si la postérité la contemple, avec une admiration qui se souvient, parce que, reine de toute l'Afrique, et rivale de la grandeur romaine, elle a fleuri à beaucoup de titres, en paix comme en guerre, il faut bien plutôt qu'on la contemple à cause de ses gloires chrétiennes. De fait, Nous rappelons ici des choses connues de tous et répandues ; elle a très promptement développé la religion chrétienne qui lui avait été apportée de Rome, et elle l'a conservée avec tant de soin, qu'elle est comparable à peu de cités par sa production d'hommes très saints et par le nombre de ses très vaillants martyrs. Par là, dès la plus haute antiquité, échu aux évêques de Carthage cette dignité qu'ils commandèrent à toute l'Afrique par la puissance primatiale. Que si, ensuite, les Barbares ayant dévasté l'Afrique à plusieurs reprises, tout son éclat, tant religieux que civil, disparut en une seule ruine, même quand cette ville souveraine eut été détruite de fond en comble, une chose demeura cependant, c'est la célébrité des anciennes gloires, et surtout le renom du siège archiepiscopal que le grand Cyprien consacra finalement par son martyre, après l'avoir ennobli longtemps par sa sagesse et ses vertus.— Nous donc, poussés par la considération de ces choses et embrassant d'une bienveillance paternelle les chrétiens de la nation africaine, comme Nous voulons grandement que l'administration des intérêts sacrés soit plus solidement établie chez eux, Nous avons jugé qu'il était temps que l'honneur du trône archiepiscopal fût restitué, de par Notre autorité, à Carthage : c'est pourquoi nous avons donné l'ordre, Vénérables Frères, que des exemplaires de Lettres apostoliques relatives à cette question fussent adressés sans retard à chacun de vous.

Nous ne doutons pas que, selon votre dévouement souverain pour l'Église, cette sorte de résurrection d'un antique siège archiepiscopal ne vous soit très agréable ; et en même temps Nous avons la confiance que vous accepterez et agréerez non moins volontiers Notre décision de remplir les vides de votre très illustre Collège par des hommes qui ont bien mérité de l'Église, et que recon

mandent beaucoup la doctrine, la vertu, la connaissance des affaires et les charges remplies.

Suivent les noms des nouveaux cardinaux que nous avons donnés dans le numéro du 22 novembre.

LETTRE DE SA SAINTETÉ AU NONCE APOSTOLIQUE
A PARIS.

La Semaine Religieuse de Paris a reçu communication de la lettre suivante de Sa Sainteté :

“ Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

“ Au milieu des amertumes et des difficultés qui Nous oppressent, tandis que les ennemis de l’Eglise lui font une guerre acharnée, rien ne pouvait apporter à notre cœur une plus douce consolation que l’union de tous les catholiques soutenant ensemble tous les assauts et se liguant pour une commune résistance. Nous ne pouvons voir au contraire sans une vive douleur se réveiller ça et là parmi les catholiques des querelles intestines. C’est en France, surtout, il faut la reconnaître, qu’elles ont éclaté en ces derniers temps avec une vivacité croissante. La responsabilité en revient pour la plus grande part aux écrivains, notamment aux journalistes. Leurs polémiques passionnées, leurs attaques contre les personnes, leurs accusations et récriminations incessantes, en donnant un aliment quotidien aux dissensions, rendent de plus en plus difficiles la pacification et la concorde fraternelle. Et pourtant, s’il est une nation à laquelle Nous ayons de préférence témoigné Notre sollicitude, à qui Nous ayons recommandé plus souvent et avec plus d’instances l’union dans la foi et dans la charité de Jésus-Christ, c’est assurément la France. Toutes les fois que Nous avons eu l’occasion de lui adresser la parole, tel a toujours été le principal objet de Nos plus vives exhortations. Et en effet, quand, au sein de cette nation, des sectes et des ennemis de tout genre s’unissent pour assaillir de toutes manières la religion, l’Eglise du Christ, et ne négligent rien pour éliminer de tous les organes de la vie sociale sa salutaire influence, quel est pour Elle le suprême intérêt ? C’est que ses enfants cessent de consumer leur temps et leurs forces à s’accuser et à se combattre, laissant ainsi à leurs adversaires toute facilité de pousser toujours plus avant leurs desseins impies.

“ Mû par ces considérations, Nous nous adressons à vous, Notre représentant auprès de la nation française, si noble et si aimée de Nous, afin que vous usiez de tous les moyens que votre présence sur les lieux, la connaissance des hommes et des choses peuvent vous suggérer pour faire cesser entre Nos enfants les dissensions que Nous déplorons. Vous appuyant sur les motifs que Nous venons de toucher, attachez-vous à obtenir de tous et particulièrement des rédacteurs de journaux, qu’ils laissent actuellement de

côté toute discussion sur les matières qui les divisent ; que tous, sans distinction, s'en remettent, avec une entière docilité et tranquillité d'esprit, aux enseignements du Saint-Siège sur ces questions ; que tous, unis dans ce même sentiment, et assurés de se maintenir ainsi dans la voie de la vérité, ne se proposent plus désormais qu'un objet : consacrer toutes leurs forces à la défense de la religion et au salut de la société menacée. Le Saint-Siège, de son côté, fidèle à la mission qu'il a reçue d'enseigner tous les peuples et de préserver les fidèles de l'erreur, suit d'un œil attentif et vigilant tout ce qui se produit au sein de la catholicité, et quand il le jugera nécessaire et opportun, il ne manquera pas dans l'avenir, comme il n'y a jamais manqué dans le passé, de donner à propos, par ses enseignements, la lumière et la direction. — C'est au Saint-Siège avant tout, et aussi, sous sa dépendance, aux autres pasteurs établis par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Église de Dieu, qu'appartient de droit le ministère doctrinal. La part des simples fidèles se réduit ici à un seul devoir : accepter les enseignements qui leur sont donnés, y conformer leur conduite et seconder les intentions de l'Église. Les journaux catholiques doivent en cela donner les premiers l'exemple. Si, en effet, l'action de la presse devait aboutir à rendre plus difficile aux Evêques l'accomplissement de leur mission ; s'il en résultait un affaiblissement du respect et de l'obéissance qui leur sont dus ; si l'ordre hiérarchique établi dans l'Église de Dieu en était atteint et troublé, les inférieurs s'arrogeant le droit de juger la doctrine et la conduite de leurs vrais docteurs et pasteurs : l'œuvre de ces journaux ne serait pas seulement stérile pour le bien ; mais, par plus d'un côté, elle serait grandement nuisible.

“ Que, dans l'accomplissement de cette mission et de tant d'autres graves devoirs qui vous incombent, la Bénédiction apostolique vous conforte ! Nous vous la donnons comme gage de Notre particulière affection.

“ Du Vatican, le 4 novembre 1884.

Signé : LÉON XIII, Pape.”

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Ordination faite à la Cathédrale par Mgr l'évêque de Montréal le 30 novembre 1884.

Sous-diaconat.— MM. N. J. Morin et G. F. Plouffe, Montréal.

Le jour de la fête de l'Immaculée-Conception auront lieu deux cérémonies solennelles pour célébrer le troisième centenaire de la fondation, au Collège romain, de la célèbre Congrégation de la T. S. Vierge appelée *Prima-Primaria*.

A l'église du Jésus, à 3 heures, il y aura vêpres solennelles, sermon et procession.

Le soir, à l'église Notre-Dame, réunion de toutes les congrégations de la Sainte-Vierge-d'hommes et de jeunes gens.

Il y a eu trois siècles le 5 décembre que les Pères de la compagnie de Jésus fondèrent, au Collège romain, la *Prima-Primaria*. Le pape Grégoire XIII enrichit d'indulgences cette pieuse institution qui bientôt se répandit dans tout l'univers. Il n'y a presque aucun collège catholique, aucun séminaire, aucun pensionnat de couvent, dans lequel ne fleurisse quelque congrégation affiliée à celle du collège romain.

Par des lettres apostoliques en date du 27 mai, le Souverain-Pontife accorde à tous les congréganistes une indulgence plénière à l'occasion de cet anniversaire.

Le rescrit pontifical au sujet de la célébration de cet anniversaire est ainsi conçu.

“ La fête du troisième centenaire sera célébrée le 5 décembre de la présente année ou à un autre jour fixé par le directeur de chaque congrégation, jour qui cependant ne pourra pas être renvoyé au-delà de l'année 1885. La fête sera précédée d'une neuvaïne à laquelle devront assister au moins cinq fois ceux qui veulent gagner l'indulgence.”

Dans la maison attenant l'église de l'Immaculée-Conception, dont Sa Grandeur Mgr de Montréal fera la bénédiction demain, les Pères Jésuites ont établi le Scholastiquat ; c'est là où sont enseignées la philosophie et la théologie.

Les membres de la Compagnie de Jésus, après avoir fait deux ans de noviciat, passent au Juvénat qui, au Canada, se trouve au Sault-au-Récollet. Du Juvénat, les scholastiques sont envoyés au Scholastiquat où ils font trois ans de philosophie. Après ces trois années d'étude, ils vont dans les collèges remplir les fonctions de l'enseignement. Ils y restent quelques années et après ce temps, temps de la régence, ils sont envoyés de nouveau au Scholastiquat pour y étudier pendant quatre ans la théologie.

Dimanche dernier, ont commencé, à Notre-Dame, la retraite des jeunes personnes et à Notre-Dame de Lourdes, celle des jeunes gens de la paroisse Saint-Jacques.

Les petites servantes des pauvres s'occupent de réunir et de confectionner les habillements qu'elles ont la pieuse coutume de distribuer à l'entrée de l'hiver aux pauvres de Montréal. Pour atteindre leur but si charitable, pour pouvoir vêtir ces malheureux qui viennent, si nombreux, recourir à elles, elles font appel à la charité de leurs concitoyens.

Qu'on réponde largement à cet appel ; que dans chaque famille, on fasse une revue de vêtements mis de côté, comme hors d'usage ; que les marchands choisissent quelques-unes de leurs marchandises, seraient-elles même un peu avariées, et que ces

vêtements, ces marchandises soient adressés aux Petites Servantes des Pauvres. Zélées et habiles comme elles le sont, elles sauront les transformer et en faire des dons précieux pour les malheureux dont elles soulagent l'infortune.

Les donateurs auront pour récompense les remerciements des pauvres, la satisfaction d'avoir fait des heureux et surtout les bénédictions de Dieu qui a dit : " *celui qui donnera un verre d'eau en mon nom sera récompensé.*

Et puis s'ils veulent assister à un spectacle qui réjouisse l'âme et rende plus disposé à secourir les pauvres, qu'ils aillent à la distribution de ces vêtements, et, en voyant la joie expansive de ces malheureux qui vont enfin pouvoir se garantir du froid, ils seront bien heureux de contribuer à cette bonne action et prendront certainement la résolution d'être plus généreux, l'année prochaine.

On peut adresser les vêtements ou marchandises à M. l'abbé Picard, SS., au séminaire.

Dimanche, 14 décembre, aura lieu la réunion générale des conférences de Saint-Vincent de Paul de notre ville, le matin, à sept heures, à l'église Notre-Dame des Anges; l'après-midi, à deux heures, au Cabinet de lecture paroissial.

L'assistance à ces deux réunions est de rigueur pour gagner l'indulgence plénière accordée ce jour-là aux membres des conférences.

Un nouvel orgue sera inauguré le jour de Noël, pendant la messe de minuit, à l'église du Jésus. Cet instrument remarquable sort des ateliers de M. Mitchell et a été offert par les anciens élèves; auxquels se sont joints les amis de la maison et les élèves actuels.

L'ARRIVÉE À QUÉBEC DE MGR TASCHEREAU, lundi matin, a été imposante: Le quai Finlay et ses abords étaient beaucoup trop exigues pour contenir les milliers de personnes accourues pour rendre hommage à leur premier pasteur. Sa Grandeur est descendue du bateau aux acclamations enthousiastes de la multitude, et le maire de Québec lui a présenté une adresse au nom des citoyens de la ville. Puis le cortège, un cortège immense, s'est mis en marche pour se rendre à la basilique.

Monseigneur, dans une voiture à quatre chevaux, était escorté par les zouaves pontificaux. Derrière suivait la foule des citoyens parmi lesquels on remarquait des ministres, des députés, des magistrats, des conseillers municipaux et toutes les notabilités de Québec et de Lévis.

Arrivée à la basilique, Sa Grandeur, après avoir revêtu les ornements épiscopaux, a entonné le *Magnificat* qui a été suivi du *Te Deum*. Puis Monseigneur a donné sa bénédiction à la foule—6,000 personnes—qui remplissait l'église.

Après la cérémonie, Sa Grandeur a reçu, à l'achevéché, une

adresse des membres du clergé et une autre de la société Saint-Jean-Baptiste.

Le soir, la ville était brillamment illuminée et la foule remplissait les rues.

Le *Quotidien* annonce que M. l'abbé Cordeau est transféré du vicariat de St-Alexandre à celui de Farnham, M. l'abbé St-Pierre de celui de St-Simon à celui de St-Alexandre. M. l'abbé Marcelle laisse le diocèse pour se consacrer aux missions du vicariat apostolique du Minnesota septentrional.

Le séminaire de Rimouski a célébré avec la plus grande pompe le troisième centenaire de la mort de saint Charles Borromée.

“Le *Messager de Sainte-Anne* dit que la journée commença par une grand'messe solennelle chantée par M. le Supérieur. La chapelle était décorée comme pour une fête extraordinaire : des inscriptions, draperies et des festons étaient disposés avec tout le goût désirable. A l'entrée du chœur on remarquait une image de saint Charles gravée à Milan pour la circonstance et généreusement présentée au séminaire par M. le grand vicaire Langevin.

“Une foule aussi nombreuse que pieuse et distinguée se pressait dans la chapelle. M. le Prévot Edm. Langevin, MM. les chanoines Desjardins, Blanchet et Bilodeau s'étaient rendus au séminaire pour cette fête. MM. les abbés Jul. Rioux, A. Audet, Rouleau, Guilmet, Bolduc, Duval, T. Bérubé, Sylvain, Lebel, Trudel, Prémont, F. X. Cloutier, Soucy, A. Bérubé, Morris et Sirois avaient pris place au chœur. Mgr l'évêque, paré, était assisté de M. le Prévôt et de MM. les chanoines Desjardins et Blanchet.

“Le sermon fut donné par M. l'abbé Thomas Bérubé, S. T. L., curé de St-Simon. L'orateur, qui mérita les louanges publiques de Mgr de Rimouski, considéra saint Charles au triple point de vue de la virilité, du sacerdoce et de la sainteté. Il sut, dans un cadre restreint, étaler les richesses de cette vie merveilleuse, enrichir de considérations élevées et de traits éloquents l'Œuvre des séminaires, donner des aperçus pleins de feu et de vigueur, relever par l'éclat de l'expression les nomenclatures de faits et s'avancer avec méthode au milieu de tous les grands événements auxquels participa le Saint.”

LE TROISIÈME CONCILE PLÉNIER DE BALTIMORE.

Le 26 novembre, Sa Grandeur Mgr McQuaid, évêque de Rochester, a prêché à la Cathédrale devant les membres du concile. Ce sermon, sur “l'accroissement de l'Église catholique en Amérique,” contient de très intéressants détails statistiques sur l'état actuel de cette Église.

“En 1743, dit Sa Grandeur, les catholiques en ce pays étaient,

d'après les calculs de l'évêque Carroll, environ 16,000 dans le Maryland, 7,000 en Pennsylvanie et 1,500 dans les autres États. Il y avait peu ou pas d'églises, pas d'évêques, seulement dix-huit ou vingt missionnaires. Ces missionnaires écrivirent même à Rome qu'il n'y avait pas besoin d'évêque et qu'un vicaire-apostolique suffirait. Il n'y avait aussi ni collège, ni école, ni asile, ni hôpital."

Après avoir montré l'accroissement rapide de l'Église catholique malgré le fanatisme qui s'est quelquefois fait jour, lors de l'incendie du couvent des Ursulines à Charlestown, Mass., et lors des attaques contre les couvents à Baltimore et autres villes, Sa Grandeur ajoute :

"Aujourd'hui, un cardinal de la sainte Église romaine, Son Em. l'archevêque de New-York; un délégué apostolique, Sa Grandeur le Métropolitain de Baltimore, treize autres archevêques et coadjuteurs d'archevêques et soixante et un évêques ou vicaires-apostoliques gouvernent l'Église de Dieu dans cette glorieuse république. Environ 6,835 prêtres, sous la conduite des successeurs des apôtres, dans 7,753 églises ou chapelles nourrissent leurs troupeaux avec le pain de vie et prennent le soin le plus scrupuleux de leurs âmes. Dans 708 séminaires, collèges et académies de haute éducation, la jeunesse des deux sexes est instruite par des professeurs savants et des religieuses accomplies.

"Nos orphelins sont recueillis dans 294 asiles et nos malades sont soignés dans 139 hôpitaux. Dans l'espace de cinquante ans; l'Église a construit et elle soutient actuellement 2,532 écoles catholiques dans lesquelles on donne l'instruction séculière, sans sacrifier l'instruction de la foi et des commandements que le Seigneur a ordonné à ses apôtres d'enseigner jusqu'à la fin des siècles. Pendant l'année 1883, 481,834 enfants ont fréquenté ces écoles catholiques qui ont été bâties et qui vivent sans aucun aide de l'État."

Le lendemain, les catholiques américains, pour la première fois depuis que l'Église catholique existe en Amérique, ont par leurs représentants au troisième concile plénier, rendu un hommage officiel au Jour d'action de grâces, proclamé par le président des États-Unis. Et non seulement, le concile a rendu cet hommage dans ce jour, mais il a pourvu à ce que ce jour fût reconnu et observé tous les ans à l'avenir. A cet effet un décret a été formulé afin que le Jour d'action de grâces soit, désormais, un jour de fête d'obligation pour tous les catholiques des États-Unis et qu'il soit observé comme sont observés les autres jours de fête par une messe et un sermon. Bien que ce décret ne possède pas encore la sanction officielle du Pape, il n'y a pas de doute que puisqu'il a été promulgué officiellement à la Cathédrale, il a été passé avec le consentement, sinon l'express désir de Sa Sainteté.

La première célébration catholique du Jour d'action de grâces a été une cérémonie des plus imposantes. L'antique Cathédrale

métropolitaine regorgeait de fidèles. Le sermon prêché par l'éloquent Mgr Spalding, évêque de Péoria, Ill., fut des plus intéressants et dans un grand esprit de tolérance pour tous ceux qui portent le nom de chrétiens. "Les catholiques célébreront ce jour en commun avec tous les autres chrétiens," fut une phrase de ce sermon qui contenait des pensées rarement exprimées en chaire et qui trouvent rarement aussi de l'écho dans la presse catholique.

La grand-messe pontificale fut célébrée par le vénérable archevêque Lamy de Santa Fé. L'archevêque Gibbons, revêtu des ornements officiels de représentant du Pape, était assis au trône; les évêques portant des chapes rouges étaient dans le sanctuaire; les théologiens et les prêtres des paroisses occupaient les bancs de devant.

"Que toutes les nations prient le Seigneur," tel était le texte du sermon de Mgr Spalding. Sa Grandeur, après avoir constaté qu'il était d'usage en Amérique de désigner un jour dans l'année pour remercier Dieu, créateur et donateur de toutes choses, ajouta :

"Les Pères du troisième concile, d'accord avec les principes de la foi et poussés par leur bienveillance pour tous ont décidé de reconnaître et de commémorer d'une façon solennelle un usage qui tend à fortifier en nous, catholiques et Américains, notre reconnaissance envers la sage et paternelle Providence pour toutes les grâces qu'Elle nous a prodiguées. L'appel des autorités civiles, demandant aux citoyens de cesser leur travaux, et d'élever leurs pensées vers Dieu, et de remettre devant leur esprit les bénédictions qu'Il continue de répandre sur notre esprit, est un appel auquel nous répondons de tout cœur. Nous, catholiques et Américains, nous ne pouvons jamais manquer de motifs de reconnaissance. Les catholiques, les premiers, ont proclamé dans le Nouveau-Monde les principes de la tolérance religieuse, les catholiques ont versé leur sang pour notre indépendance, et l'aide des catholiques des autres pays nous a rendus capables de devenir une république libre. (1) Ceux de nous dont les pères prirent part, alors, à la fondation de la République, doivent s'enorgueillir de ses succès. La République accorde la liberté à l'Église, et l'Église donne aide à la République en développant parmi ses citoyens une débordante reconnaissance. L'Église ne peut trouver, nulle part sur la terre, un tel *home* qu'en Amérique."

Sa Grandeur donnant ensuite les raisons qu'ont les Américains pour être reconnaissants envers Dieu, s'écrie :

"Nous nous réjouissons en voyant l'accroissement merveilleux de ce peuple qui, dans un siècle, de 3 millions est arrivé à 55 millions et nous contemplons une nation qui est regardée comme ayant le gouvernement le plus stable du monde. gouvernement dont les rentes et les obligations paraissent si excellentes que les

(1) En 1780, le *clergé français* donna à Louis XVI trente millions pour soutenir le droit des Américains dans la guerre de l'indépendance.

hommes du Vieux Monde sont anxieux d'en gorger leur Dieu terrestre, l'argent."

L'orateur montre qu'un jour de fête nationale et religieuse n'est pas en désaccord avec les usages catholiques :

" L'Église ne rappelle-t-elle pas à l'esprit de ses enfants, par chaque jour de fête, quelque époque particulière de la vie du Sauveur ou de ses saints ? Qu'y a-t-il de plus concordant avec cet usage que de placer à côté de ces fêtes un jour d'action de grâces qui sera observé en commun avec tous les autres chrétiens ? Et maintenant, avec les sentiments les plus ardents de sincérité, nous devons déclarer à la nation que nous offrons nos remerciements à Dieu avec des cœurs toujours prêts à le servir et avec des esprits toujours disposés à remplir ses commandements."

A cause du service du Jour d'action de grâces, il n'y a pas eu de séance solennelle du concile le 27. Le soir, un grand nombre de réceptions ont été offertes aux prélats ; la plus remarquable a été celle de la Catholic Benevolent Legion à l'hôtel Carrolton.

Dimanche 30 novembre, à la séance solennelle du concile, tenue à la cathédrale, Mgr Hennessy, évêque de Dubuque, a prêché sur la " Sainteté de l'Église."

Après le sermon, Mgr Gibbons, qui présidait, fit le discours d'ouverture et une prière. Mgr Corcoran demanda, alors, aux membres du concile s'ils étaient disposés à donner leur jugement sur les décrets formulés. La réponse ayant été *Placet*, il fut donné lecture des décrets.

Sainteté du mariage.—Le premier décret concerne le sacrement du mariage. La sainteté et l'indissolubilité du lien du mariage furent hautement affirmées, et l'opinion que cette union d'institution divine peut être dissoute fut condamnée comme une erreur très répréhensible. Cette résolution, sur une question sur laquelle l'Église n'a jamais varié, peut être considérée comme l'affirmation de sa résolution de ne jamais céder à aucune pression pour la faire changer.

Le second chapitre du décret s'applique aux séminaires, où on enseigne aux garçons les vérités de la religion d'une manière complète. La conservation de l'enseignement divin doit y être regardée comme le premier devoir.

Préparation pour la prêtrise.—Un autre décret s'occupe des examens pour la prêtrise. Il contient un nombre considérable de stipulations tant sur les considérations dont devront s'inspirer les séminaires de théologie en délivrant les degrés que sur les qualifications qui seront exigées des candidats. L'étude du grec devient obligatoire.

Après l'adoption à l'unanimité de ces décrets et la bénédiction papale donnée par Mgr Gibbons, le concile s'assembla. La séance solennelle de clôture aura lieu dimanche prochain.

LA MAISON DE LA TRÈS SAINTE VIERGE.

Le R. P. Ratisbonne a un jour raconté la curieuse conversion d'un ministre protestant opérée par la *Maison* de la très sainte Vierge.

“ En ce temps là, dit-il, j'avais chaque matin à ma messe, un enfant de chœur qui n'était autre que le R. docteur F., pasteur protestant et professeur à l'université d'Oxford, converti récemment au catholicisme.

“ Sa conversion est un fait véritablement anglais et original.

“ Voici la chose :

“ Le R pasteur F., docteur anglican forcené, avait pris à tâche de surprendre l'Église catholique en quelque flagrante erreur sur un point ou sur un autre de sa liturgie sacrée, et de prouver ainsi sa fausseté. Il cherchait et cherchait, depuis plusieurs années, avec cette persistance dont les Anglais seuls, et les anglicans surtout, ont le secret. A la fin des fins, il met la main sur quelque chose de fameux. Cette trouvaille est tellement précieuse que c'en est fait de la pauvre Église catholique, apostolique et romaine. Elle va s'effondrer sous les coups d'un ministre de l'université d'Oxford.

“ Mais qu'a-t-il trouvé ?

“ Il a trouvé que le miracle de la *translation de la Maison de Nazareth* d'Orient en Occident était une fable absurde, que l'Église, en autorisant un office particulier à la mémoire de ce miracle, avait autorisé une chose absurde, et que par conséquent, l'autorité de l'Église romaine n'était pas assistée par l'Esprit-Saint.

“ Sur ce, l'illustre professeur de l'université d'Oxford part droit pour Nazareth avec une pacotille d'instruments et d'ingrédients chimiques.

“ Arrivé à Nazareth, au sanctuaire de l'Incarnation, il se livre à mille et mille expérimentations scientifiques ; au dedans, au dehors, tout autour, du haut en bas et du bas en haut, il mesure, avec une incroyable minutie, tout ce qui reste encore des vestiges de l'antique demeure de la sainte Famille ; il fait passer dans son laboratoire pharisaïque les spécimens divers du sol, des rochers, des assises ; il décompose, il analyse, etc. ; il prend note des distances, des hauteurs, des largeurs, des profondeurs, des épaisseurs et de toutes les proportions ; et enfin, lorsque ce patient travail est terminé, il s'embarque pour l'Italie et se rend directement à Notre-Dame de Lorette.

“ Là, il recommence les mêmes opérations ; il les compare aux résultats déjà obtenus en Galilée ; puis, s'apercevant que quelques indications lui manquent, il retourne à Nazareth et revient ensuite à Lorette, afin d'en effectuer la contre-épreuve.

“ Mais, à mesure que cette élaboration se poursuit, ses préjugés haineux se changent en confusion, sa confusion en contrition, et sa contrition en conversion.

“ Il retourne une troisième fois à Nazareth, non plus en chimiste

ni en savant, non plus en protestant ni en professeur de l'université d'Oxford, mais en catholique profondément convaincu et touché par la grâce de Dieu.

“ *Translation* d'une âme des régions de l'orgueil et des ténèbres à celles de l'humilité, nouveau miracle : miracle bien autrement éclatant que celui de la translation de la *Santa Casa*.

“ C'est après avoir déploré et rétracté ses erreurs, dans le sanctuaire même de Nazareth, que le R. docteur F. s'est rendu à Jérusalem, où il s'est fait, pendant quelques mois, mon servent de messe. Aujourd'hui, c'est à lui qu'on sert la messe ; il est prêtre catholique en Angleterre.”

LA RELIGION NE DOIT PAS RESTER ÉTRANGÈRE A LA POLITIQUE.

Une souscription fut ouverte, il y a quelques mois, pour offrir à Mgr Freppel une crose d'honneur en témoignage de reconnaissance pour le talent et le courage avec lequel l'éminent évêque d'Angers défend tous les intérêts catholiques. Cette souscription ayant atteint un chiffre très élevé, on a pu joindre à la crose une mitre et une chape.

Ces magnifiques objets ont été remis à Sa Grandeur le jour de la Toussaint. M. V. Pavie a porté la parole au nom des souscripteurs.

Dans sa réponse Mgr Freppel a fait bonne justice d'une grave erreur, très répandue à notre époque.

“ Il n'est pas rare d'entendre dire à des personnes d'ailleurs bien intentionnées : *La religion doit rester absolument étrangère à la politique et réciproquement.* C'est là une grave erreur, s'il ne faut pas y voir plutôt un étrange malentendu. Ni la tradition chrétienne, ni même le simple bon sens n'ont jamais admis cette espèce de manichéisme qui ne tendrait à rien moins qu'à faire dériver la religion et la politique de deux principes contraires ou du moins étrangers l'un à l'autre. La vérité est que la religion et la politique doivent rester unies pour conduire l'homme, l'une directement et l'autre indirectement, à ses fins surnaturelles et divines. Et comment la politique, qui n'est pas autre chose que l'application de la morale évangélique au gouvernement des États, pourrait-elle faire abstraction de la religion sans laquelle cette morale manque de base et de sanction ? Comment la religion, gardienne du droit et de la justice dans quelque ordre de choses que ce soit, pourrait-elle rester indifférente au respect ou à la violation de la justice et du droit ? Comment n'aurait-elle pas des principes et des règles pour la vie publique, elle dont c'est l'essence d'en avoir pour la vie privée ? Et surtout dans un pays comme le nôtre où, depuis quatorze siècles, l'Église et l'État ont vécu dans des relations si étroites, se sont touchés par une infinité de côtés, s'enlacent

et se compénètrent dans tous les sens pour ainsi parler, est-il possible d'admettre qu'il ne doive plus y avoir rien de commun entre l'un et l'autre ? Et pour m'en tenir à un point qui me concerne, et auquel vous venez de toucher, mon cher Monsieur Pavie, oserait-on prétendre sérieusement que chez une nation qui n'a pas oublié les services des Suger, des Richelieu, des Mazarin, des Fleury, *si parva licet componere magnis*, c'est chose déplacée de voir un évêque ou un prêtre ouvrir un avis sur des questions qui intéressent également la religion et la patrie ? Ah ! que l'on évite donc de donner prise à nos adversaires par de pareilles thèses, car elle amènent inévitablement le triomphe de l'erreur capitale de nos jours, qui est la séparation de l'ordre religieux d'avec l'ordre civil, politique et social.

SON EXCELLENCE LE NONCE DU PAPE CHEZ GOUNOD.

—Une visite a été faite à Gounod par S. Exc. Mgr le nonce apostolique.

Quand le nonce est entré, Gounod, en lui montrant la magnifique tête du Christ qui orne son orgue, lui a dit :

—Monseigneur, voilà le maître de la maison, je ne suis que son serviteur.

Le maître, très touché de l'honneur qu'il recevait, a déployé tout ce qu'il y a de plus intime dans sa grande âme d'artiste.

Il a beaucoup parlé de sa dernière œuvre, *Mors et Vita*, grand oratorio pour quatre voix avec chœurs, qui sera exécuté prochainement.

Après avoir détaillé tout le plan de cette composition, il a prié S. Exc. le nonce de vouloir bien se charger d'en faire accepter la dédicace par S. S. Léon XIII.

—Ce serait, a-t-il dit, la consécration de mon œuvre.

La partition de *Mors et Vita* vient d'être remise au comité des oratorios de Birmingham où elle sera exécutée dans les premiers mois de 1885.

LA GRANDE-CHARTREUSE.

HUITIÈME CENTENAIRE.

Grande fête à la Grande-Chartreuse entre le ciel et la terre, à ces altitudes qui semblent rapprocher de Dieu. Les chartreux célèbrent le huitième centenaire de leur saint fondateur.

Les *Vigiles* ont été attristées par un deuil. Une pierre, détachée des sommets, a brisé l'un des Pères, un religieux de trente-deux ans, qui se livrait, selon la règle, à sa promenade hebdomadaire dans la montagne. L'année dernière, c'était un vieux Chartreux,

le général comte de Nicolai, qui disparaissait sous une avalanche ; celui-ci en réchappa ; il fut délivré, après deux jours de sépulture. Mais la victime de cette année, on vient de l'enterrer dans le cimetière claustral, à quelques pas de sa maisonnette. Une croix de bois : aucun nom. J'ai su cependant que le Chartreux défunt n'est ni le prince de Broglie-Revel, ni le comte de Quinsonas, ni le comte de Farconey. Son nom monastique était : Dom Augustin.

Aujourd'hui, malgré le froid précoce de ces régions, l'évêque de Grenoble, Mgr Fava, a gravi la route montagneuse, au milieu des forêts et des eaux bondissantes, entre les précipices et les roches à pic. C'est ce même chemin, alors moins praticable, qu'a suivi, en 1084, son prédécesseur, saint Hugues, conduisant au *désert* sept affamés de solitude.

Ils sont demeurés ici, depuis lors, ces amants du silence, eux et leur postérité spirituelle, sans que la froidure, les épreuves, les catastrophes, au cours de huit cents ans, aient pu les détacher.

Ils y priaient depuis cinquante ans à peine, quand une avalanche engloutit leur demeure et les deux tiers d'entre eux : les survivants élevèrent un peu plus loin d'autres cellules ! Le terrible baron des Adrets les visita, le fer à la main ! Huit fois en huit siècles l'incendie détruit leur monastère qu'exposaient alors à des accidents répétés ses toitures en lames de sapin : huit fois, ils le reconstruisent, sans se décourager ; jusqu'à ce que s'achèvent enfin, au dix-septième siècle, les solides bâtiments d'aujourd'hui.

Non seulement ils restent, mais ils essaient, comme une ruche féconde. Cent ans après la fondation, quinze chartreuses imitaient au loin les vertus de la première. Sous Louis XIV, on en comptait deux cents, répandues sur toute la surface de l'Europe, et reconnaissant le même Général.

Toute cette gloire du dehors n'est plus. On ne compte guère plus de vingt chartreuses dans le monde.

La Grande-Chartreuse elle-même a vu, il y a de cela quatre-vingt-dix ans presque jour pour jour, au lendemain de cette même fête de Saint-Bruno, qu'on y célèbre aujourd'hui, — ses solitaires expulsés par la force et remplacés par une garnison révolutionnaire !

Amers souvenirs qui, pourtant, ne sont pas sans honneur pour la Chartreuse ! Un chercheur, un illustre savant dauphinois, M. Champollion, me montrait hier un document que les moines ne connaissent pas, et qu'il faudrait pourtant graver, en lettres d'or, au frontispice de leur couvent, comme une sauvegarde, comme un bouclier contre les fureurs républicaines de l'avenir.

C'est la protestation de la municipalité républicaine de Grenoble contre la suppression de la Chartreuse, en 1790, protestation très énergique adressée à "l'auguste Assemblée nationale", et qui, énumérant les bienfaits du couvent, proclame la charité des moines nécessaires à la contrée.

Le peuple pensait comme ses édiles ; car il fit, en 1816, une ré-

ception significative aux survivants de la révolution. Le vieux vicaire-général de l'ordre ne revit son monastère, à la Restauration, que pour y mourir huit jours après ; mais du moins y rentra-t-il au milieu des populations agenouillées, porté sur les épaules des montagnards, au bruit des retentissants hosannahs !

Les paysannes s'en mêlèrent et suivirent de loin la triomphale escorte : elles pénétrèrent dans le *Désert*, dont nulle femme, avant la Révolution, fût-elle Souveraine, fût-ce même pour y obtenir sépulture, n'avait pu franchir les limites : depuis ce jour, les femmes ont accès licite jusqu'aux portes extérieures du monastère.

Depuis ces huit cents ans, qu'ont fait, que font ici les enfants de Saint-Bruno ?

De la *chartreuse* ?

Non : la célèbre liqueur se fabrique depuis quarante ans tout au plus ; elle est distillée par des Frères convers et des employés, dans une usine éloignée du couvent. Chaque Chartreux reçoit dans l'année, une bouteille de *chartreuse* : la plupart n'y ont jamais goûté.

Des chemins, de l'assainissement forestier, de l'élevage pastoral ?

Non, ils ont pourvu à tout cela avec une entente maîtresse, une générosité royale ; mais, en principe, directement, le travail extérieur, le travail en commun, n'est pas celui que prévoit et ordonne la règle.

Depuis huit cents ans, la vie des Chartreux, c'est la prière solitaire, le travail solitaire. Cette vocation étonne et irrite plusieurs, qui ne la comprennent pas. Il faut cependant admettre qu'il est des besoins spéciaux dans certaines âmes exceptionnelles.

L. DE LABRIÈRE.

(La fin au prochain numéro.)

LES ABONNEMENTS.

Nous adressons présentement les comptes de nos abonnés retardataires, avec l'espoir qu'il accueilleront favorablement notre demande.

Les amis de la *Semaine religieuse* en retard dans leur abonnement comprendront sans peine qu'avec la modique somme de *une piastre*, il ne nous est pas possible de faire des frais de collection, après avoir publié 24 pages chaque semaine pendant 12 mois et avoir payé 25 cents d'affranchissement.

Les abonnements sont exigibles d'avance.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
déliivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Eugène Finiou — Amanda Emond — Mary Thompson —
Angélique Paré — Céline Lebnis — Marie St-Germain —
Edouard Ouimet — Louis Dubois — Salomon Clément — Zo-
tique Beaulieu — Alphonsine Chaput — Adelaïde Suzar —
Sophie Diftéau — Joseph Bellemare — Louise Martineau —
Michael Moore — Henri Rousseau — Angélique Charbonneau.

DE PROFUNDIS.

POELES ! | POELES !

POELES A BOIS ET A CHARBON

Pour EGLISES, ECOLES ; passages ; les plus nouveaux dans le
marché et des meilleures manufactures. Chez-

L. J. A. SURVEYER
1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice.)

FERRAULT & MESNARD,

ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boite 1414, P. O.

MONTREAL.

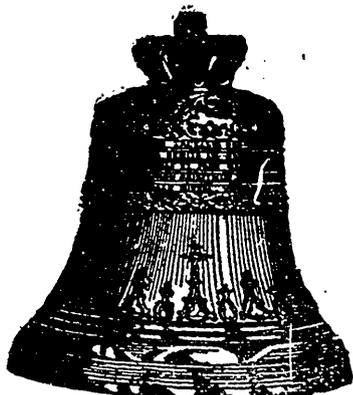
GABOURY & GADIEUX

ENTREPRENEURS d'Eglises, Convents,
résidences, à la Campagne et à la Ville.

REPARATIONS exécutées à bref délai à PRIX
MODÉRÉS.

137 ET 139 RUE VISITATION,
MONTREAL.

GRANDE FONDÉERIE DE CLOCHES



BURDIN Aîné

Rue de Condé, 28
LYON, FRANCE.

Représenté à Montréal par M. R. Beullac, 229 Notre-Dame

LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieur de l'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Unis, on s'adressent à :

O.M. LAVOIE-D.A. BEAULIEU
231 NOTRE-DAME CENTRE 231

MONTREAL.

WILLIAM BRITTON

Poser d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

NO 15 Rue CLAUDE, No 15

MONTREAL.

QUATRE PREMIERS PRIX A L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC.

POUR IMPRIMERIE ET RELIURE

EUSEBE SENECALE & FILS

No. 20, Rue Saint-Vincent Montréal

On exécute à cet établissement toute espèce d'ouvrages, tels que :

| | | | |
|--------------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|
| LIVRES. | JOURNAUX. | LEVURES PERIODIQUES, | MUSIQUE. |
| PAMPHLETS. | PROSPECTUS. | CIRCULAIRES, | BLANCS D'ASSURANCES |
| PETITES AFFICHES, | BLANCS DE BANQUE, | BLANCS DE COUR. | |
| BLANCS DE RECUS | FACTUMS, | PLACARDS. ETC. | |
| BILLETTS DE CHARGEMENTS. | CATALOGUES D'AFFAIRES | LETTRES FUNÉRAIRES. | |
| CARTES DE VISITES, | | | |

LE TOUT EXÉCUTÉ AVEC ÉLÉGANCE ET PROMPTITUDE.

A des Prix très-réduits.

REMEDES POUR TOUS CLOCHES D'ÉGLISES

à la portée de toutes les bourses

Mme E. DESROCHERS

Dépôt général:

62 ET 64 RUE SAINT-LAURENT



SON SIROP DE MIEL est le meilleur remède contre le rhume, la toux, les affections des bronches, des poumons et de la gorge. Les enrrouements, extinctions de voix disparaissent rapidement par son usage.



L'EAU POUR LES YEUX, dont elle seule est propriétaire, est reconnue comme unique dans son genre. Elle fait disparaître rapidement toutes les inflammations des organes visuels, chroniques ou passagères.



SON REMÈDE SOUVERAIN contre le choléra, diarrhée, dysenterie et affections des intestins est employé avantageusement dans tous ces cas par toute personne indistinctement, quel que soit l'âge ou le tempérament.

Prix les plus modérés.

GROS ET DETAIL.

Dépôts dans les Pharmacies et Epiceries.

25 Cts

Employez les

Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

The Jones Bell foundry Co
TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK
LONDRES — ANGLETERRE

Représentés par

H. & J. RUSSEL
22 RUE ST.-NICHOLAS
MONTREAL.

AGENTS DE

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,

Fabricants de sommiers en er.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent
MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

ART RELIGIEUX

SCULPTURE — DORURE — PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises et de chapelles. Autels, Chemins de Croix, chaires, vestiaires, fonts baptismaux, etc., etc., etc.

LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

A MONTREAL

près de la Banque d'Épargne

MENEELY BELL COMPANY

A TROY ; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**
Troy, N.-Y., U. S. A.

AUX ECONOMES
BON BEURRE EN TINETTES

De 15 à 18 cents,
Au Marche à Beurre de

J. B. RICHER
No 468 Rue Lagauchetiere

NOTE

 **BEURRE, THE,**

VINS, BIÈRE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ.